



SARLAT / SOCIAL

Un conflit qui s'enlise

« Ils ont essayé de nous diviser, nous intimider, ont voulu nous faire rentrer dans la cour du centre de tri, mais cela n'a pas marché, presque tous les postiers sont restés dehors ».

Voilà les commentaires entendus hier matin dans la bouche des représentants syndicaux qui dénoncent ainsi les pressions de la hiérarchie pour que les agents reprennent leur travail. D'ailleurs la direction s'est renforcée avec la venue ce mardi matin sur le site d'un ancien directeur de Sarlat actuellement en poste dans le Limousin, et d'un autre responsable régional. Non seulement ils ont demandé, individuellement et collectivement aux postiers de reprendre le travail sur Sarlat mais également sur le site de Siorac où il y a eu l'altercation mercredi entre des cadres et un salarié (une enquête de gendarmerie est ouverte). Et pour la représentante du syndicat CGT, « la direction est complètement dans le déni de ce qui s'est passé la semaine dernière avec le suicide de notre collègue et les violences sur un postier qui a par

ailleurs déposé plainte ». Sur la procédure en cours suite à la réunion du CHSCT de lundi, François Vary de l'Union locale CGT (notre photo) a apporté des précisions « vous exercez un droit de retrait individuel car vous considérez qu'il y a un danger imminent, si vous rentrez dans l'entreprise c'est que ce risque n'existe plus et il faudra assumer, par contre il n'y a que le juge en référé qui peut décider de la régularité ou non de ce droit de retrait, ce n'est en aucun cas votre direction qui doit vous forcer à rentrer, elle est en train d'outrepasser son droit ». Pour l'heure la situation est donc bloquée, les postiers font valoir à nouveau donc leur droit de retrait et attendent la décision du juge. Si le courrier n'a toujours pas été distribué et ce depuis jeudi dernier, la Poste vient de faire appel à sa brigade régionale pour livrer les colis en souffrance et les pubs (les annonceurs commencent sérieusement à protester) sur le secteur. La direction de La Poste a fait savoir dans un communiqué qu'elle considère que « les conditions de travail de ces sites ne présentent pas de danger grave et imminent pour la santé des

personnels, tout est mis en œuvre pour tenter de retrouver un collectif de travail respectueux des émotions de chacun », et celle-ci de préciser qu'à l'issue du CHSCT de lundi, elle « a formulé plusieurs propositions et a déjà mis en place les actions suivantes : une cellule de soutien psychologique est proposée pour accompagner tous les postiers qui le souhaitent (numéro vert de soutien psychologique, présence de l'assistante sociale lors du retour au travail des agents sur les 2 sites, présence du médecin du travail le 25 octobre in situ). A partir de mardi 30 octobre au matin, l'intervention du cabinet Stimulus, décidée par l'entreprise est programmée pour soutenir l'ensemble des postiers. Soucieuse d'écouter tous les postiers, La Poste souhaite poursuivre le dialogue avec l'ensemble des agents ».

PATRICK PAUTIERS



Nécessité d'attendre la décision du iuae selon F. Vary